

Pour sauver Jean Vilar, chaque avis va compter

En mars 2016, quand la municipalité a annoncé vouloir vendre au promoteur, des Argenteuillais-es dont 2 élu-e-s au Conseil municipal ont créé le **comité Jean Vilar**, association destinée à « *préserver et promouvoir l'espace Jean Vilar, l'île d'Argenteuil et le paysage des berges de Seine, comme lieux de vie citoyenne, culturelle et associative. En particulier, lutter contre la concrétisation du projet de construction massive sur le site actuel de Jean Vilar* ».

Nos élu-e-s ont déposé deux recours au tribunal administratif : contre la modification du Plan Local d'Urbanisme qui permet de construire là à 45 m de haut ; et contre la promesse de vente au promoteur.

Le comité s'efforce d'informer les Argenteuillais. Nous avons imprimé et distribué des dizaines de milliers de tracts et bulletins, tenons un blog, une page Facebook, un compte twitter.

Le comité Jean Vilar a invité à des réunions publiques les 14 février 2018 et 19 février 2019, à un pique-nique sur le site le 23 juin 2019.



Nous appelons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre : l'adhésion est librement ouverte !

D'autres associations se préoccupent depuis longtemps des projets sur l'île, dont l'Association de Défense du Cinéma Indépendant (ADCI) et Environnement et cadre de Vie à Argenteuil (EVA), avec Val d'Oise Environnement (VOE).

7500 personnes ont signé notre pétition !

Le Maire reste sourd...

La Municipalité n'en a pas tenu compte. Elle a présenté son projet tel quel en réunions de quartier. Elle a pu constater l'opposition des habitants !

Le maire disait, dans sa lettre du 13 février, les avoir « entendus » : il demandait au promoteur des « *modifications substantielles* » : réduire la hauteur du multiplexe, donc le nombre de salles ; apporter « *une réponse satisfaisante à la qualité architecturale des logements* »... qui devait être problématique.

Mais ce ne sont que des corrections de détail... et le projet aujourd'hui proposé ne les fait même pas !

... mais l'Etat s'inquiète !

Le Préfet de région s'interroge, dans l'avis de novembre 2017** de la Direction régionale de l'Environnement, sur « *le choix d'implanter le projet sur un site inondable* » alors que 97,6% du territoire communal ne l'est pas.

Il rappelle que le centre ville souffre « *d'un important déficit en espaces verts* », et que « *le site présente un potentiel paysager en entrée de ville* ».

Il soulève bien d'autres problèmes :

> « *le trafic routier saturé en heures de pointe* », dont le « *samedi après-midi* » selon « *l'étude de trafic* » ;

> « *un risque technologique relatif à l'établissement Safran Aircraft Engines* » en face sur l'autre rive ;

> la nappe très proche du sol : les terrassements à faire rendent « *possible* » un « *rabattement de nappe lors des travaux* », « *contrairement à ce qui est indiqué* » par le promoteur : risque de désordres pour les villas et immeubles proches du boulevard Héloïse.

Comment agir ? pour que notre avis compte

*Il y a assez de béton dès l'entrée de la Ville, dès Gabriel Péri. Préservons nos bords de Seine, déjà trop bétonnés ! Gardons l'histoire de notre ville, qui a tellement !!! besoin de vert et d'espace. — Cecília**

- **Demandons un référendum local**, comme l'ont fait plusieurs habitants en réunions de quartier,
- **Organisons une réflexion collective** sur des projets alternatifs pour l'île,

- **Répondons aux deux enquêtes publiques** en Mairie jusqu'au 30 mars. Dossier et cahier d'observations au « *Droit des sols* » (tout de suite à gauche après avoir passé les portes vitrées).
 - sur l'**environnement** (aussi sur internet) ;
 - sur la **vente du parking** au promoteur.

Ces enquêtes publiques donnent la possibilité à chacun-e d'être entendu-e, quels que soient ses arguments pour ou contre. Elles ont une valeur juridique.

Les membres du comité Jean Vilar se tiennent à la disposition de chacun-e pour expliquer la procédure et faciliter la participation.

Argenteuil Héloïse : paysage ou bétonnage ? Répondons en mars aux enquêtes publiques

Pour donner son avis **Cahiers ouverts jusqu'au 30 mars** en Mairie ou sur internet. Pour rencontrer les commissaires-enquêteurs : en mairie lundi 18 mars 11-14h, mardi 26 mars 13-16h, samedi 30 mars 9-12h.

Enquête environnementale (faut-il bétonner ce site ?)

Jean Vilar, une salle chère à tous

L'ancienne île d'Argenteuil, entre le boulevard Héloïse et la Seine, est propriété de notre commune, de tous les Argenteuillais.

Elle accueille nos loisirs, nos promenades, nos activités associatives et culturelles, depuis 236 ans, depuis que le bras de Seine a été comblé, que le quai de Seine est devenu le boulevard Héloïse.

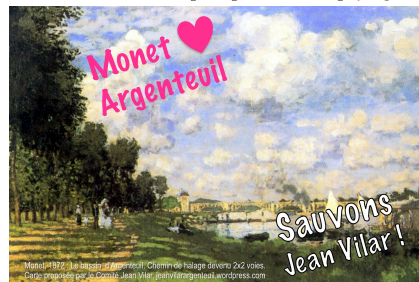
Il y a 50 ans, la Ville y a créé la salle des fêtes Jean Vilar et la salle Pierre Dux. Cet espace public est précieux à la convivialité argenteuillaise.

*Je danse sur cette scène depuis mes 3 ans. J'y ai vécu tellement de moments inoubliables, la salle Jean Vilar incarne mes plus beaux souvenirs et mes plus beaux galas de danse. Nous espérons au plus profond de nous-mêmes que sa destruction n'aboutira pas et que la mairie préférera la rénover. J'espère que les générations à venir pourront en bénéficier. — Margaux**

Le maire d'Argenteuil a décidé en 2016 de vendre le terrain au promoteur Fimanco, qui y construirait 156 logements, à côté d'une salle de spectacles privée, un centre commercial et un multiplexe.

La Municipalité a fait dresser, pour 1,6 million d'€, au Val Nord, une grande tente destinée à servir de salle provisoire pendant le chantier.

Maintenant, février 2019, elle se prépare à autoriser ce chantier en lançant l'enquête **environnementale**. Faisons entendre notre attachement à notre espace public, notre paysage !



Sur le déclassement du parking (faut-il le vendre au promoteur ?)



*Nous avons créé avec les élèves de la "Troupe Légère" du lycée Fernand-et-Nadia-Léger, accompagnés par l'équipe engagée du DTSa une quinzaine de spectacles magnifiquement mis en valeur. J'y ai vécu d'autres moments magiques, avec les concerts de Jean-Louis Murat, Tri Yann... Cette salle est inscrite dans la mémoire d'Argenteuil. La rénover, mais surtout pas la détruire. — Christine**

Un espace à reverdir

Le père du célèbre révolutionnaire Mirabeau aurait fait planter l'île, en 1788-1789.

Le grand peintre impressionniste d'Argenteuil, Claude Monet, l'a immortalisée dans de nombreux tableaux, et aussi ses amis, Sisley ou Caillebotte.

De son époque jusqu'aux années 30, les Parisiens y venaient aux fêtes de la ville, en bord de Seine.

Depuis, les promenades ont été délaissées, et coupées de la Seine par la route 2 fois 2 voies.

Mais aujourd'hui, toutes les villes retrouvent leurs berges. On peut se promener en bord de Seine de Paris à Conflans... sauf par chez nous ! Pourquoi Argenteuil reste-t-elle le dernier point de blocage ?

*Contre le projet de défiguration des berges. Pour l'attractivité pérenne d'Argenteuil avec des aménagements valorisant l'histoire (Monet) et l'environnement (espace vert, culturel, commerces de proximité) — Marion**

**http://www.drie.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis_ae_-_pole_heloise_argenteuil_30_novembre_2017.pdf

Prendre contact : Facebook, Twitter et blog « **Comité Jean Vilar** » ; tél. : 06 74 40 11 07

Le tirage de ce document a été financé par les adhésions et dons au comité Jean Vilar. Merci !

Le projet Fiminco : ni fait ni à faire !

45 mètres de haut !

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme, modifié en 2017 pour ce terrain, permet de construire à 45 mètres de haut, l'équivalent de 14 étages.

Un immeuble aveugle, d'un gris uniforme sur les esquisses présentées, pour entasser en hauteur les salles obscures du multiplexe.

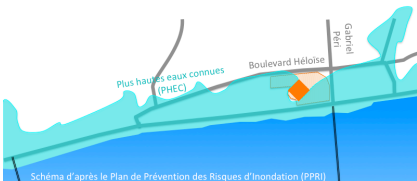


Image du projet sur le site de la Ville au 20 mars 2018.
Superposition : schéma de la façade de l'école de musique

Pourquoi bâtir 156 logements en zone inondable ?

La place abonde à Argenteuil si l'on veut construire des logements : friches industrielles à reconvertir, immeubles délabrés, abandonnés...

Pourquoi le faire sur un terrain constitué de remblais sur l'ancien bras de Seine, et entièrement inondable, les crues de 2016 et 2018 l'ont rappelé ?



C'est une question de profit : la valeur foncière de ces appartements suffirait à rembourser au promoteur le prix du terrain. Car 9600 m² de logements, à 800 €/m² de coût foncier, cela fait 7,68 millions.

Or le promoteur achète le terrain 7,5 millions !

Le centre commercial et le reste, c'est du bonus !

Le bien commun des Argenteuillais est bradé.

Projet absurde et coûteux — Marie-Madeleine*

Un 2^{ème} centre commercial ... à deux pas du premier ?

La municipalité regrette que les Argenteuillais fassent leurs achats hors d'Argenteuil. Selon elle, créer un centre commercial de 14000 m² sur le site de Jean Vilar les inciterait à rester.

Mais ce 2^{ème} centre commercial, pourquoi le placer à 450 mètres de Côté Seine ? À quoi bon situer un grand supermarché aussi près de Géant ?

Sans parler de la concurrence du commerce sur internet, qui a fait fermer 400 des 1500 centres commerciaux des États-Unis.

Nous avons besoin d'une jardinerie et d'un magasin de bricolage. Mais ces commerces demandent de grands terrains : Héloïse ne leur convient pas !

Construire ce 2^{ème} centre commercial, c'est assurer que l'un des deux deviendra un vaisseau fantôme, à la charge du contribuable argenteuillais.

Le Figuier Blanc nous est cher

Le nouveau multiplexe serait à 500 mètres du Figuier Blanc, et le condamnerait à terme. Une prochaine équipe municipale le fermerait sans doute, comme cela vient de se passer à Conflans.

Le Figuier Blanc, c'est, avec le Jean Gabin, 4 salles de cinéma, 1000 fauteuils, qui nous ont coûté très cher, et sont sous-utilisés : très peu de séances, pas d'affichage public, un parking sordide, un fléchage presque inexistant, pas de vente des places sur internet... Utilisons-le, au lieu de le vider !

Le Maire dit regretter les cinémas de quartier disparus : eux entretenaient le lien entre habitants. Alors pourquoi ce projet de multiplexe ?

Le promoteur a prétendu, pour justifier d'ajouter un multiplexe ici alors qu'ils abondent autour (les deux Mégarama, le CGR...), qu'Argenteuil attirerait les spectateurs de Croissy et du Vésinet. Mais quel Argenteuillais va au cinéma à Croissy ?

Un bien communal en danger

Le projet permettrait de construire une nouvelle salle, appartenant au promoteur privé, mais que la Ville devrait presque entièrement payer à travers une location à l'année (200 jours par an) !

C'est une manœuvre financière digne des *Partenariats Public-Privé* dénoncés par la Cour des Comptes.

C'est déposséder les Argenteuillais-es, propriétaires de ce site depuis toujours.

Rénover ou reconstruire Jean Vilar, faire en bord de Seine de « magnifiques promenades », c'est possible !

Retrouvons l'île et ses berges

Regagnons, au-delà de Jean Vilar, l'espace de l'ancienne île, de la plataneraie au Parc des Berges, des manèges au cirque. Pour le marché, les sports, la promenade, le vélo, les événements de plein air...

Partout en France, les habitants des villes retrouvent l'accès aux fleuves et aux berges !



Il y a tellement de choses possibles sur cet espace, s'il reste ouvert et paysagé :

Un espace d'art, de culture, de spectacles et de fête, face à l'école de musique et de la danse,

Un espace de promenade, où les platanes plus que centenaires trônent au lieu d'être abattus,

Un espace de rencontre, d'artisanat, de découverte,

Un espace de marchés comme de guinguettes,...

Un espace qui attirerait Argenteuillais, Parisiens et banlieusards, comme la salle Jean Vilar le fait déjà, mais désormais aussi en plein air !

Pour qu'Argenteuil ville de 100 000 habitants ait une salle de spectacle à la hauteur ... Pour le développement de la culture dans cette ville.

Pour permettre à la population de partager et vivre des moments de convivialité permettant le MIEUX VIVRE ENSEMBLE. — Nicole*



On peut faire autrement

Depuis 25 ans, les Municipalités de toutes couleurs politiques disent vouloir restaurer le lien entre la ville et la Seine. Il y a quelques années, Argenteuil a consulté le bureau d'études qui avait conçu, à Lyon, l'aménagement des berges du Rhône. Le maire actuel aussi dit vouloir « reconquérir les berges ».

Le Préfet de Région a rappelé** que le site « intercepte une continuité écologique à restaurer ... liée à la présence de la Seine qui constituait un écosystème fonctionnel avant l'urbanisation du secteur ».

Cette restauration écologique est conciliable avec la circulation sur berge. Le Département avait imaginé un aménagement en 2 fois 1 voie le long de l'île, faisant place aux vélos, à la promenade. D'autres ont proposé l'enfouissement ou la couverture de la voie, même si c'est plus coûteux. Réfléchissons-y, préparons l'avenir !



Partageons nos idées !

Des Argenteuillais-es envoient des photos, des textes ou des esquisses, au comité Jean Vilar. Mettons-les en commun. En échangeant nos idées, nous pouvons arriver ensemble à un projet qui nous conviendra mieux que celui, purement commercial, du promoteur !

D'ici là, gardons la salle Jean Vilar ! Le Maire a annoncé la « suspendre », mot bizarre. Autant continuer à l'utiliser ! elle reste plus accueillante et chaleureuse qu'une tente géante, comme celle que la municipalité a fait monter pour 1,6 millions €.

Prenons le temps d'arriver à un projet qui convienne aux Argenteuillais-es ! et obtenons de la municipalité ce temps indispensable.